

<https://fakirpresse.info/La-confiance-pres-de-chez-vous>



La confiance près de chez VOUS...

- En ligne -



Date de mise en ligne : samedi 1er avril 2006

Copyright © Journal Fakir - Tous droits réservés

**L'idéologie, ça ne passe pas que par des discours.
Mais simplement, aussi, par une visite au Crédit Agricole.
Qui transforme une petite épargnante en boursicoteuse.**

« J'ai un compte au Crédit agricole depuis mes dix-huit ans. Au bout de quarante ans, on fait confiance comme à son médecin, je dirais. » Madame Gorin ne s'en plaignait pas, de sa banque, et réciproquement. Un salaire qui tombe tous les mois, des économies, un mari avec quelques rentes, une bonne cliente, vraiment. Jusqu'en 99. La dérégulation bancaire va passer par là, sa conseillère lui vendra des produits bidons et surtout instillera à cette sage épargnante le virus du boursicotage.

« Au début de l'année, notre conseillère financière nous propose une assurance, maison, retraite, etc. On passe tous nos contrats sur Pacifica, une filiale du Crédit agricole. A la fin de l'entretien, tout sourire, elle nous donne sa carte de visite : *« Attachée commerciale Â*», c'était noté. On aurait déjà dû se méfier. » Les époux Gorin louent une maison à un particulier et constatent un dégât des eaux dans la véranda : *« Pacifica Habitation ne couvre pas les infiltrations verticales constatées »*, leur répond l'assureur. Première entorse à la *« confiance »*. Bientôt viendra la fracture.

Boursicotage.com

Depuis Mitterrand, c'est par minitel que Mme Gorin utilise les services de sa banque, via SERVICAM : 0,19 F la minute. Leur conseillère leur propose un nouveau produit du Crédit agricole : *« le 3614 C.A. SOMME. On acquiesce, et comme tous les dimanches matins, on vérifie nos comptes désormais avec ce serveur. On découvre ensuite le coût de la communication : la minute était taxée 1,28 F. Et personne ne nous avait prévenus ! J'ai eu l'impression là d'être abusée, j'ai même écrit un méchant courrier au directeur M. Camine. »*

Mais surtout, la banquière leur vend dans la foulée des PEA (Plan d'Epargne en Actions) : un pour Madame, un pour Monsieur. *« Notre compte allait fructifier : 20,40 % de rentabilité avec les SICAV. On s'est laissé faire. »* La banque verte ne lui fournit aucune explication, juste un accès à la *« Bourse en ligne du Crédit agricole pour faire des plus-values »*. C'est le virus du boursicotage que l'on instille, en douceur, chez les petits épargnants.

Paulette Gorin se prend au jeu et s'essaie, en autodidacte, aux opérations boursières : CAC 40, valeurs, vente, achat, liquidation d'actions, ouverture, clôture. *« Là, vraiment, c'est le début de la galère, comme je n'avais aucune formation et que le site ne précisait rien, j'ai raté un jour de liquidation, j'en étais pour mes frais. En six mois, j'avais perdu 30 % de mon capital de départ. »* Bref, le bon sens près de chez vous.

Pertes et tracas

« Janvier 2001, je me rends à mon agence, ma conseillère me reçoit froidement et me met sous le nez le courrier que j'avais écrit à M. Camine. *« Un membre de votre famille travaille dans notre établissement, ma direction m'a demandé de convoquer cette personne. »* C'était clairement des menaces, j'avais l'impression d'être dans un commissariat. » La confiance règne.

Mme Gorin, elle, veut se refaire. C'est après cette visite que, juste un hasard, une coïncidence, l'informatique connaît des sautes d'humeur et entrave son boursicotage : « *ALCATEL était en forte chute le 31 janvier, j'en achète deux cents pour les vendre le lendemain pour faire une plus-value, mais je n'avais alors plus d'accès à mon compte. Â« Juste un malentendu, allez voir votre agence Â», me conseille un technicien. J'avais passé un contrat écrit, signé avec la banque, afin de limiter les dégâts : que mes transactions ne puissent pas dépasser un certain seuil, mais je franchissais le plafond sans blocage.*

*Là, je me rends compte que le système informatique du Crédit agricole est complètement déficient : achats non commandés, déconnexions inopportunes, non détection des valeurs en portefeuille, je ne contrôle plus rien. Même mon nouveau conseiller - on avait changé d'établissement - même lui panique, tout en me rassurant : Â« vous n'aurez aucun frais. Â» » Sauf que, avec 250 000 F de pertes à l'année, le vase déborde : « *Je n'avais qu'une idée en tête, arrêter tout, mais il m'en dissuadait. Je m'en suis rendu compte après, c'était juste avant l'introduction du Crédit agricole en bourse, il ne fallait pas que les clients s'échappent, je suppose... »**

Au final, 45 000 euros envolés. Depuis, Mme Gorin n'a toujours pas changé de banque : elle l'a conduite devant les tribunaux...

(article publié dans Fakir N°27, mars 2006)